

BREVET BLANC HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ÉDUCATION MORALE ET CIVIQUE

PREMIÈRE PARTIE : GÉOGRAPHIE (20 points)

Exercice 1 : Analyser et comprendre des documents : 15 pts

Doc. 1 : Étalement urbain et mobilités à Angoulême

Le phénomène de périurbanisation est fort à Angoulême et dure depuis plusieurs décennies. Pendant 50 ans, l'expansion démographique s'est faite davantage par étalement que par densification de la ville-centre. Alors qu'Angoulême voit sa population diminuer légèrement, les communes de la périphérie enregistrent de fortes hausses. Cette tendance s'est même amplifiée sur la période 1999-2010. Si ce phénomène de périurbanisation s'explique par un meilleur cadre de vie dans le périurbain avec la possibilité de vivre en maison individuelle, il peut également être motivé par une fiscalité¹ locale plus attractive.

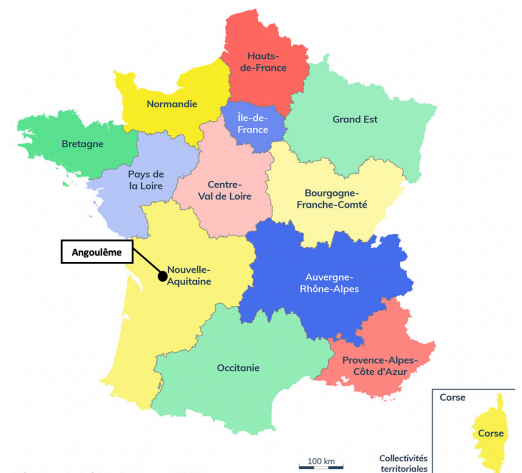
En s'installant loin des villes, les familles allongent pourtant leurs déplacements, non seulement pour se rendre au travail mais aussi pour accéder aux équipements (achats, démarches, loisirs).

Un des objectifs de la loi Grenelle² sur les transports durables est d'ouvrir la voie à de nouvelles façons de se déplacer : développement des transports collectifs avec l'aide de l'État, mise en place d'un plan véhicule électrique, développement du covoiturage.

D'après le site de l'Insee, Décimal n° 325, avril 2013.

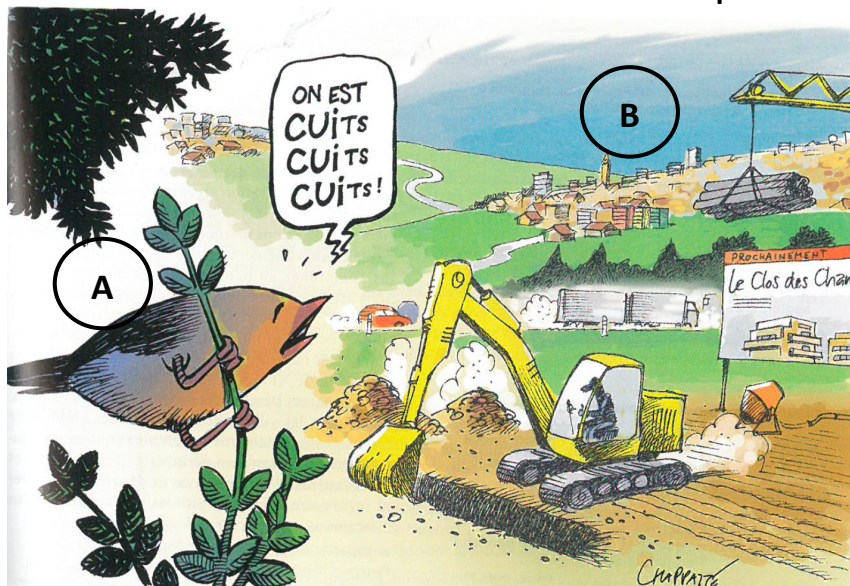
1. Fiscalité : impôts.

2. Loi Grenelle : ensemble des mesures en faveur du développement durable (2009-2010).



Angoulême en France, DILA 2021, vie-publique.fr

Doc. 2 : L'étalement urbain vu par un dessinateur de presse.



Chappatte, Revue le Temps (Suisse), 13/04/2018.

L'étalement urbain se caractérise par une artificialisation des sols qui fait reculer les espaces naturels et agricoles. En France on estime que l'urbain s'empare d'une superficie équivalente à un département tous les 10 ans, soit 6000 Km carrés.

 Doc. 1 : 10 pts

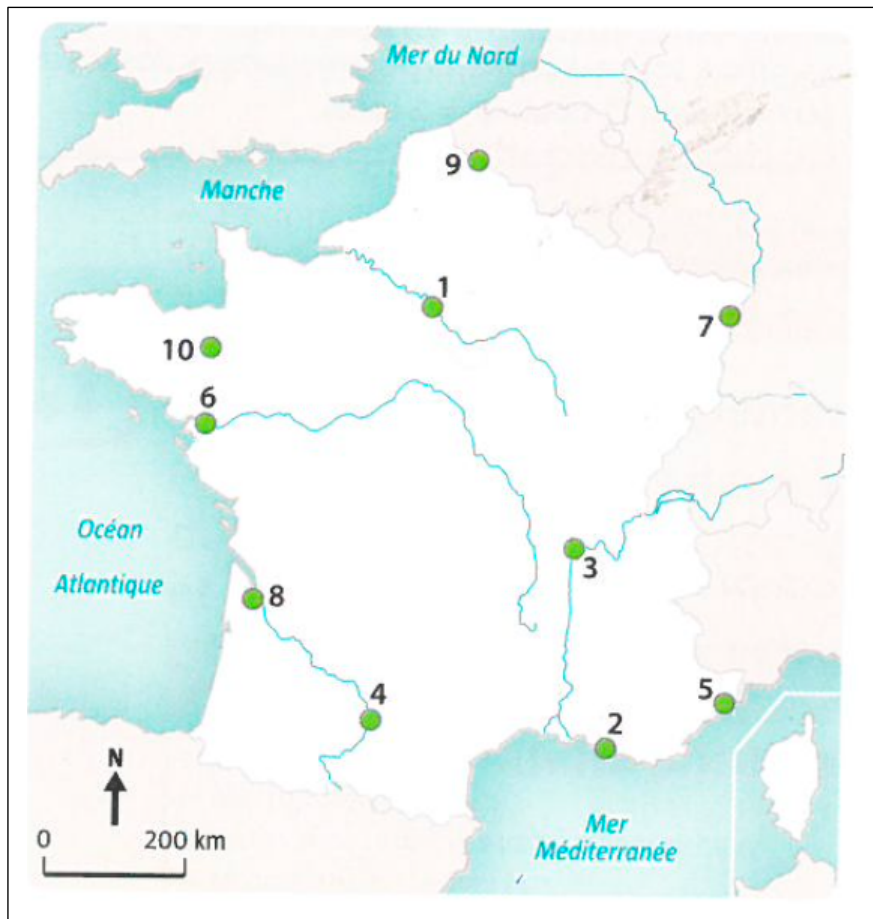
- 1°) Localisez avec précision Angoulême en France ? (1)
- 2°) D'après le texte, quelle partie de l'aire urbaine gagne des habitants ? (1)
- 3°) Quelles sont les trois causes de ce gain d'habitants ? Ne recopiez pas le texte. (3)
- 4°) Quelle partie de l'aire urbaine perd des habitants ? (1)
- 5°) D'après tes connaissances, trouve une cause qui explique cette perte. (2)
- 6°) D'après le texte, quelle est la conséquence de la périurbanisation ? Comment nomme-t-on ce type de migration ? (2)

 Doc. 2 : 5 pts

- 7°) Présente le document. (1)
- 8°) Décris les deux parties A et B du dessin qui s'opposent. (2)
- 9°) Quelle conséquence de la périurbanisation dénonce l'auteur du document ? (2)

Exercice 2 : Cartographie.(5 pts)

Donnez le nom des aires urbaines numérotées de 1 à 10



DEUXIÈME PARTIE : HISTOIRE (20 points)

Exercice 3 : Maîtriser différents langages pour raisonner : / 15 points.

Sous la forme d'un développement construit d'une vingtaine de lignes et en vous appuyant sur des exemples précis, décrivez les violences subies par les militaires et les civils lors de la première guerre mondiale.

Conseils pour réussir au brouillon :

- 🌐 Retrouve les dates du conflit et fais la liste des mots clés liés aux militaires puis aux civils.
- 🌐 Réfléchis aux formes de violences subies (les combats, violences psychologiques et morales, conditions de vie des soldats...) par les militaires d'une part et les civils d'autre part.
- 🌐 Enfin, pense au bilan de la guerre qui pourrait prouver ces violences.

Exercice 4 : Localiser dans le temps et construire une frise chronologique : / 5 points.

Construisez une frise chronologique qui va de 1914 à 1945 en utilisant l'échelle suivante : 5 cm = 10 ans.
Placez le plus précisément et soigneusement possible les dates des événements suivants :

- 1 : Bataille de Verdun (A)
- 2 : Armistice de la 1^{ère} guerre mondiale (J/M/A)
- 3 : La 2^{ème} révolution russe (M/A)
- 4 : Le débarquement de Normandie (J/M/A)
- 5 : L'armistice européen de la seconde guerre mondiale (J/M/A)

TROISIÈME PARTIE : ÉDUCATION MORALE ET CIVIQUE (10 points)

Doc. 1 Extraits de la *Charte de la laïcité* à l'école

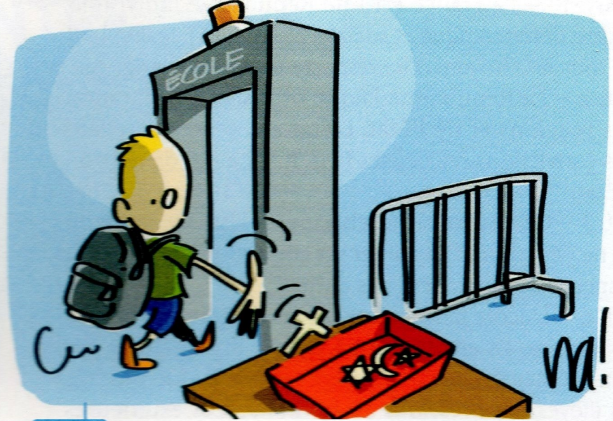
« Art. 1^{er} – La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité [...] de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances. Art. 2 – La République laïque organise la séparation des religions et de l'État. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses [...]. Il n'y a pas de religion d'État.

Art. 3 – Grâce à la laïcité, chacun est libre de croire ou de ne pas croire, d'exprimer ses convictions. Mais il doit respecter les croyances des autres.

Art. 6 – L'école permet aux élèves de grandir et de se construire. Ils apprennent à penser librement et par eux-mêmes, à devenir citoyen. L'école laïque protège les élèves des pressions et des influences extérieures (prosélytisme).

Art. 11 – À l'école, les adultes n'ont pas le droit d'exprimer leurs opinions religieuses ou politiques aux élèves. »

CHARTE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE



Doc. 2 La laïcité à l'école

La loi de 2004 interdit le port de signes religieux ostentatoires dans les établissements scolaires. Depuis 2013, la *Charte de la laïcité* doit être affichée dans les établissements scolaires, et signée par les élèves et leurs parents.

Doc. 1 :

- 1°) Proposez une définition de République en y ajoutant deux symboles de la république française (2)
- 2°) Quels sont les quatre principes de la république française ? (2)
- 3°) Quelle valeur de la République est garantie avec la laïcité, justifie ta réponse ? (1).

Doc. 2 :

- 4°) Décrivez le document puis soulignez en rouge dans le document 1 les éléments de la charte de laïcité qui sont respectés. Ne soulignez pas tout le texte ! (2).

5°) Rédaction : (3)

Le 9 décembre est la journée de la laïcité, à cette occasion le collège Vauban organise une cérémonie et vous êtes chargé par le principal de prononcer un discours.

Votre discours doit définir ce qu'est la laïcité, pour ensuite expliquer comment celle-ci garantit la liberté et l'égalité. Vous devrez pour cela illustrer votre explication par des exemples précis pris dans votre quotidien.